AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1979
FR0000120354-FS1176

13 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 décembre 2018, la société JP Morgan Chase & Co (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi, le 10 décembre 2018, indirectement en baisse, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement 23 485 630 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,13% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities plc	23 485 627	5,13	23 485 627	4,99
JP Morgan Chase Bank, National Association	3	ns	3	ns
Total JP Morgan Chase & Co.	**23 485 630**	**5,13**	**23 485 630**	**4,99**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 2 279 145 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 200 actions VALLOUREC résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 21 décembre 2018 et exerçables au prix 5,60 € par action VALLOUREC, et (ii) 2 278 945 actions VALLOUREC[2] résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 20 493 239 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 34 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, dénouables entre le 3 janvier 2019 et le 8 novembre 2023[3].

[1] Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 470 207 119 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Taux de conversion d'environ 0,145.
[3] Sur la base d'un delta de 1.